

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Séance du 7 juillet 2015

AVIS

– Dossier n° 04

Extension de 1086 m² de la surface de vente de l'hypermarché à l'enseigne SUPER U, rue du 8 mai 1945 à OLONNE SUR MER.

Surfaces après projet : hyper : 4849 m², expo-vente : 160 m², 2 boutiques : 130 m², BAZARLAND : 900 m², magasin d'équipement de la personne : 500 m²

Demandeur : SCI LA VIOLETTE, exploitant (M. Lionel THOUZEAU), rue du 8 mai 1945 à OLONNE SUR MER

Décision de la CDAC :	FAVORABLE	
Nombre de votants :	9	
Ont voté OUI : 9	NON : 0	ABSTENTION: 0

DECISION

– Dossier n° 05

Création d'un magasin alimentaire de 179 m² à l'enseigne PICARD Surgelés, Espace commercial Porte du Littoral, rue de la Roche à AIZENAY.

Demandeur : SAS PICARD Surgelés, futur exploitant (Mme Laëtitia VAGNER), Service Expansion, 19 place de la Résistance à ISSY LES MOULINEAUX (92).

AVIS de la CDAC :	ACCORD	
Nombre de votants :	9	
Ont voté OUI : 9	NON : 0	ABSTENTION: 0